

DÉCLARATION D'ACCIDENT

Le formulaire est à compléter et à retourner soit par courrier soit par mail au plus tard dans les 5 jours ouvrés après l'accident à : MMA DC AIS – Division Prévoyance – 1 Allée du Wacken – 67978 STRASBOURG Cedex - Tél : 09.69.32.01.24 @mail : prevoyance-logistique@groupe-mma.fr NOUVEAU : une plateforme dématérialisée sera disponible courant de saison 2025/2026 sur https://declaration-accident.fscf.asso.fr

01 - Date & heure de l'accident :	02 - Lieu :	
	Ville :	Département :
03 - Assureur : Fédération Sportive et Culturelle de France 22 rue Oberkampf, 75011 Paris Tél : 01 43 38 50 57 - Fax : 01 43 14 06 65 - ORIAS 10058752 NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE DU CLUB (Directeur, Président, Secrétaire) Association:	O4 - Bléssé (1): Nom, Prénom: Adresse postale: Code Postal – Ville: N° de licence: Date de naissance: Profession: Cocher la case correspondante À souscrit à l'Assurance Activité Option	n :
Activité pratiquée :	Refus Mini Midi	Maxi Carte Ponctuelle
05 - N° de police : A 149 557 910 (Pack Activité - Anciennement 120 053 905)		
06 - Circonstances de l'accident :		
À l'occasion de : Activités sportives (compétition, entraînements) Trajet Plein air Camping Scolaires Autres : Nature de la blessure :		
Nom du médecin consulté ou de l'établissement hospitalier :		
Nom et adresse des témoins :		
À : Signature du déclarant :		
Le : (1) LE BLÉSSÉ, BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME SOCIAL OBLIGATOIRE DE PAR SA PROFESSION OU CELLE DE SES PARENTS, OU PAR SA QUALITÉ D'ÉTUDIANT DOIT FAIRE IMMÉDIATEMENT UNE DÉCLARATION AUPRÈS DE SA CAISSE, NOTRE ASSURANCE N'INTERVENANT QU'EN COMPLÉMENT.		
07 - À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DÉCLARATION		
Certificat de constatation des blessures (précisant la durée de l'arrêt de travail si les indemnités journalières sont prévues		
au contrat) et note des frais engagés.		